



ACADÉMIE DE VERSAILLES

Liberté

Égalité

Fraternité

**Présentation Lycée Militaire
Saint-Cyr
20 janvier 2021**

Inspection Académique
Inspection Pédagogique Régionale
Sciences et Techniques Industrielles



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE GRAND ORAL



Les textes de référence

NOR : MENE1813140A - Arrêté du 16 juillet 2018 relatif aux épreuves du baccalauréat technologique à compter de la session de 2021

Article 7 - Une épreuve obligatoire orale terminale de vingt (20) minutes est préparée pendant le cycle terminal. Elle porte sur un projet adossé à un ou deux enseignements de spécialité suivis par le candidat.

NOR : MENE2002781N - Note de service n° 2020-037 du 11-2-2020 MENJ - DGESCO A2-1

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; au directeur du Siec d'Île-de-France ; aux inspectrices et inspecteurs d'academie-inspectrices et inspecteurs pédagogiques régionaux ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs

Cette note de service est applicable à compter de la session 2021 du baccalauréat pour l'épreuve orale terminale (dite épreuve du Grand oral), telle que définie par les arrêtés du 16 juillet 2018 relatifs aux épreuves du baccalauréat général et du baccalauréat technologique.

L'épreuve orale terminale est **l'une des cinq épreuves terminales de l'examen du baccalauréat**. Elle est **obligatoire** pour tous les candidats, qui présentent l'épreuve dans les mêmes conditions. Les candidats à besoins éducatifs particuliers peuvent demander à bénéficier d'aménagements de l'épreuve conformément à l'annexe 2.

Finalité de l'épreuve

L'épreuve permet au candidat de montrer sa capacité à prendre la parole en public de façon claire et convaincante. Elle lui permet aussi de mettre les savoirs qu'il a acquis, particulièrement dans ses enseignements de spécialité, au service d'une argumentation, et de montrer comment ces savoirs ont nourri son projet de poursuite d'études, voire son projet professionnel.



L'élève le
prépare tout
au long de
l'année de
terminale



Le grand oral – en résumé...

Voie générale

- Élaborer 2 questions avec les professeurs;
- La réflexion repose sur les 2 enseignements de spécialité pris isolément ou de manière transversale;
- Les questions doivent illustrer **les grands enjeux du ou des programmes des enseignements de spécialité**;
- travail collaboratif possible avec d'autres élèves.

Voie technologique

- Élaborer 2 questions avec les professeurs;
- La réflexion repose sur l'enseignement de spécialité qui comporte une étude approfondie;
- Construction d'une argumentation pour définir les enjeux de son étude, la mise en perspective, l'analyse de la démarche engagée au service de sa réalisation ou l'explicitation de la stratégie adoptée et les choix opérés en termes d'outils et de méthodes;
- travail collaboratif possible avec d'autres élèves.

Le grand oral – Déroulement de l'épreuve

Le déroulement de l'épreuve

Du 21 juin au 2 juillet 2021

Préparation 20 min

- Proposition des 2 questions au jury sur une feuille signée par les enseignants avec cachet de l'établissement
- Choix d'une question par le jury
- Remise en ordre des idées
- Possibilité de réaliser un support écrit sur une feuille à transmettre au jury mais non évalué
- Exposé du candidat **sans note**

Présentation 20 min

1^{er} temps – Exposé - 5 min debout

- Explication du choix de la question
- Développement et réponse à la question

2^{ème} temps – Échange avec le jury - 10 min (debout ou assis)

- Approfondissement de la réponse
- Interrogation possible sur tout ou partie du programme du cycle terminal des spécialités

3^{ème} temps – Explication - 5 min (debout ou assis)

- Lien entre la question et le projet d'orientation / professionnel
- Détail sur les étapes du projet du candidat (rencontres, stage, spécialités choisies...)
- Poursuite d'études envisagées

Évaluation

Le grand oral – Évaluation

Présentation 20 min

1^{er} temps – Exposé - 5 min debout

- Explication du choix de la question
- Développement et réponse à la question

2^{ème} temps – Échange avec le jury - 10 min (debout ou assis)

- approfondissement de la réponse
- Interrogation possible sur tout ou partie du programme du cycle terminal des spécialités

3^{ème} temps – Explication - 5 min (debout ou assis)

- Lien entre la question et le projet d'orientation / professionnel
- Détail sur les étapes du projet du candidat (rencontres, stage, spécialités choisies...)
- Poursuite d'études envisagées



1^{er} temps - Capacités argumentatives et les qualités oratoires du candidat.

2^{ème} temps - Solidité des connaissances et des capacités argumentatives du candidat.

3^{ème} temps - Capacité du candidat à conduire et exprimer une réflexion personnelle témoignant de sa curiosité intellectuelle et de son aptitude à exprimer ses motivations

Le grand oral – Évaluation **Voie générale**

L'évaluation

Jury de 2 professeurs :

- 1 représentant de l'un des 2 enseignements de spécialité du candidat
- 1 représentant de l'autre enseignement de spécialité ou l'un des enseignements communs ou un professeur-documentaliste.

Notation sur **20 points - coefficient 10**

- Solidité des connaissances
 - Capacité à argumenter et relier les savoirs
 - Esprit critique
 - Précision de son expression
 - Clarté de son propos
 - Engagement dans sa parole
 - Force de conviction
-

Le grand oral – Évaluation Voie technologique

L'évaluation

Jury de 2 professeurs :

- 1 représentant de l'enseignement de spécialité du candidat avec réalisation d'une étude approfondie
- 1 représentant de l'autre enseignement de spécialité ou l'un des enseignements communs ou un professeur-documentaliste.

Notation sur **20 points** - **coefficient 14**

- Solidité des connaissances
 - Capacité à argumenter et relier les savoirs
 - Esprit critique
 - Précision de son expression
 - Clarté de son propos
 - Engagement dans sa parole
 - Force de conviction
-


La grille d'évaluation, un outil...

Pour atteindre les objectifs attendus d'oralité en fin de cycle terminal, il est nécessaire de s'approprier la grille d'évaluation indicative (BOEN spécial n°2 du 13 février 2020) qui précise les indicateurs.

Il apparaît pertinent d'utiliser cette grille dans le cadre formatif pour deux raisons :

- ✓ positionner pour évaluer le degré de maîtrise et permettre à chaque élève de mieux identifier les points à développer;
- ✓ harmoniser les pratiques dans l'utilisation de la grille entre enseignants de différentes disciplines.

	Qualité orale de l'épreuve	Qualité de la prise de parole en continu	Qualité des connaissances	Qualité de l'interaction	Qualité et construction de l'argumentation
Très satisfaisant	La voix soutient efficacement le discours. Qualités prosodiques marquées (débit, hautes, variations et nuances pertinentes, etc.). Le candidat est pleinement engagé dans sa parole, il utilise un vocabulaire riche et précis.	Discours fluide, efficace, structuré, clairement organisé et développé sans proposition.	Connaissances maîtrisées, les réponses aux questions du jury témoignent d'une capacité à mobiliser ces connaissances à bon escient et à les exposer clairement.	S'engage dans sa parole, réagit de façon pertinente. Prend l'initiative dans l'échange. Exploite judicieusement les éléments fournis par la situation d'interaction.	Maîtrise des enjeux du sujet, capacité à conclure et à exprimer une argumentation personnelle, bien construite et raisonnée.
Satisfaisant	Quelques verbatim de bonne utilisation de la voix ; prise de parole affirmée. Il utilise un lexique adéquat. Le candidat parvient à susciter l'intérêt.	Discours articulé et perflué, énoncé bien construit.	Connaissances précises, une capacité à les mobiliser en réponses aux questions du jury avec éventuellement quelques réserves.	Répond, contribue, réagit. Se reprend, reformule ou s'ajuste des propositions du jury.	Démontre une maîtrise et appuie sur des arguments précis et pertinents.
Insuffisant	La voix devient plus soufflée et intelligible au fil de l'épreuve mais demeure monotone. Vocabulaire limité ou approximatif.	Discours assez clair mais vocabulaire limité et énoncés schématisés.	Connaissances correctes mais difficiles à les mobiliser en situation à l'occasion des questions du jury.	L'interaction permet une certaine prise de parole. L'interaction est limitée.	Début de démonstration mais raisonnement lacunaire. Discours insuffisamment structuré.
Très insuffisant	Difficulté à soutenir sur l'ensemble de la prestation. Le candidat ne parvient pas à capter l'attention.	Énoncés courts, peu de fluidité, manque de structuration et de liens énoncés. Énoncés longs et à la syntaxe mal maîtrisée.	Connaissances imprécises, difficultés à répondre aux questions, manque de prise de recul et de maîtrise.	Réponses courtes et peu pertinentes. La communication est limitée et peu structurée.	Pas de démonstration du sujet, énoncés non argumentés et lacunaires.

 Cet outil n'a pas vocation à générer une note pendant le cycle terminal

Préparer la question du G.O... ... Points de repère.

- Interroger les élèves sur leurs CI en lien avec leur projet d'orientation
 - Recouper C.I. avec les thématiques sociétales du programme qui servent de point d'entrée pour le choix des supports de projet
 - Accompagner les élèves dans la formalisation de leurs questions tout au long de l'année.
 - Le grand oral n'est un exposé, une soutenance, un TPE...
-

Préparer la question du G.O... ... Points de repère.

- Le sujet est choisi par l'élève en fonction de ses centres d'intérêt, de ses souhaits d'orientation, de son expérience. Ensuite, il le met en lien avec le programme de spécialité.
 - L'élève pourra tenir un carnet de bord afin de prendre de la distance avec son travail et être en capacité de parler du cheminement qui l'a mené jusqu'au GO (« Oral de maturité »)
 - Le G.O. est l'occasion pour l'élève de se valoriser, de se positionner dans la société en fonction du projet d'orientation qu'il envisage.
-

Pour aller plus loin...



Auto-formation Grand oral - MAGISTERE

Un parcours d'autoformation au Grand oral à destination des enseignants, intitulé « Préparer et évaluer le Grand oral », ce parcours est d'une durée de 4h.

GO MAGISTERE <https://magistere.education.fr/f874>



Les petits tutos du Grand oral - LUMNI

Anna Fournier comédienne et coach, se glisse dans la peau de la grande sœur attentionnée et bienveillante, pour apporter aux élèves – mais aussi à celles et ceux qui auraient besoin de lumière pour un entretien oral – de précieux conseils afin « d'assurer » au mieux la nouvelle épreuve du Grand oral du bac.

GO LUMNI <https://www.lumni.fr/programme/les-petits-tutos-du-grand-oral>



Grand oral et enseignement de spécialité

Un document ressource de l'Igésr présentant le cadre général de l'épreuve, sa préparation et les spécificités liées à chaque spécialité.

GO_Igésr <https://eduscol.education.fr/media/3896/download>

Pour aller plus loin...



Mon Grand Oral à Versailles

Ensemble de ressources et Master Classes préparées en Académie
Cette page est régulièrement mise à jour

GO à Versailles <http://acver.fr/kmy>



Ressources du GRIESP

Le groupe de recherche et d'innovation pour l'enseignement des sciences physiques (GRIESP) a produit des ressources sur la thématique de l'oral :

- en 2019-2020 - Des activités orales... à l'épreuve orale terminale, en physique-chimie
- en 2018-2019 - L'oral, enjeu d'apprentissage en physique-chimie et enjeu d'apprentissage en soi.

L'objectif de ces ressources est double : accompagner les enseignants pour qu'ils développent les compétences orales des élèves au lycée et préparent plus spécifiquement au « Grand oral », en particulier au premier et au deuxième temps de l'épreuve.

Grand Oral <http://acver.fr/kmx>

« **La question** » doit permettre à la fois de répondre aux exigences de l'épreuve orale terminale, tout en s'appuyant sur les spécificités de la discipline de spécialité.

Le développement et la réponse à la question, ainsi que l'argumentation, doivent contenir de vrais marqueurs disciplinaires.

Les contours de la question peuvent être définis par quelques caractéristiques :

- La question doit se terminer par un point d'interrogation.
- La possibilité de répondre par « oui » ou par « non » à la question est à éviter. Il est souhaitable que la question commence, par exemple, par « En quoi...? », « Comment...? », « Dans quelle mesure...? », « Combien...? »...
- La durée de présentation de la question n'étant que de 5 minutes, pour pouvoir l'aborder en profondeur, il est préférable que la question ne soit pas trop ouverte, ou le problème trop complexe. Dans le cas contraire, il pourra être envisagé d'aborder un des aspects du problème ou une sous-question qui en découlerait.

- Le développement de la réponse peut prendre appui sur des manipulations réalisées par les élèves, des résultats expérimentaux publiés, des articles scientifiques et des activités de programmation, l'élève pouvant en rendre compte lors de l'épreuve. Un travail sur les ordres de grandeur peut s'avérer pertinent. Un regard critique peut être demandé.
- Il faudra veiller au niveau attendu pour le développement et la réponse à la question et ne pas être trop dans la « vulgarisation », par exemple s'appuyer sur une modélisation ou des éléments quantitatifs. Il s'agira pour le candidat de mettre à portée la réponse à sa question pour un auditeur qui ne serait pas spécialiste, mais que cette mise à portée reste correcte du point de vue scientifique.

Exemples de questions :

PC

Chimie et police scientifique : **quelles limites dans la détection et le dosage de traces ?**

Quelles utilisations des satellites géostationnaires dans l'intérêt de l'humanité ?

HLP

À partir d'une œuvre : Kafka, *La Métamorphose*/Les représentations du monde, l'homme et l'animal : **Peuton adopter le point de vue d'un animal ? ou : Quelle est la part de l'animal en l'homme ?...**

À partir d'une notion du programme : La recherche de soi, Éducation, transmission et émancipation : **Gagner en connaissance, est-ce gagner en liberté ? ou : Puis-je me connaître à travers autrui ?...**

LLCA-Grec

Électre d'Euripide : quelles résonances en 1943 ?

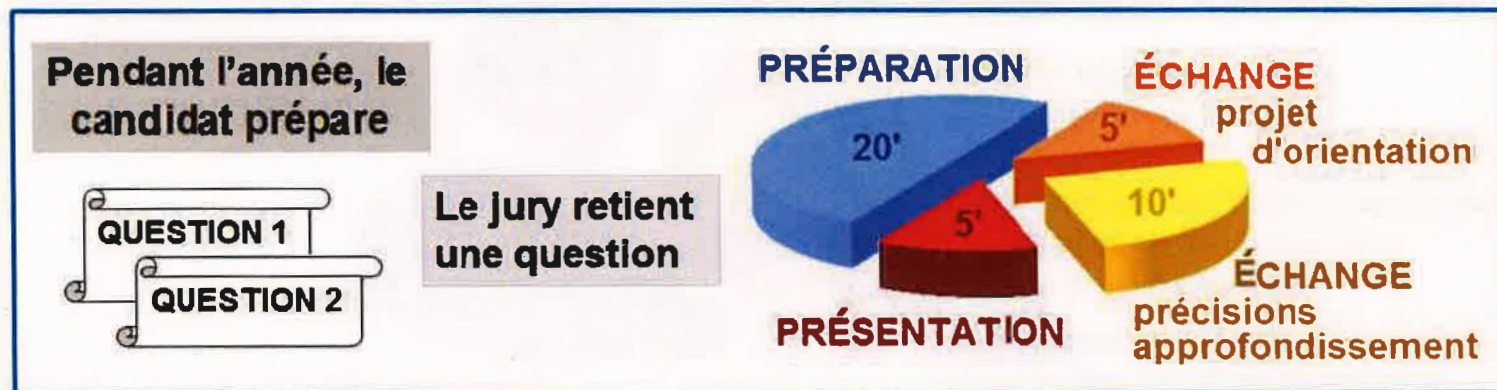
Mathématiques :

Faut-il croire aux sondages ? Comment interpréter un test médical ? Peut-on gagner à la roulette ?

Le grand oral

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2002780N.htm>

- Montrer sa capacité à **prendre la parole en public de façon claire et convaincante.**
- Mettre les **savoirs acquis au service d'une argumentation.**
- Montrer comment ces **savoirs nourrissent un projet de poursuite d'études, voire un projet professionnel.**



Questions :

Appui sur les spécialités
Beaucoup de possibilités
(Une question par spécialité,
deux questions qui les mêlent...)

Jury : 2 professeurs

- une des spécialités
- une autre discipline
(spé, doc, enseignement
commun)

Évaluation (Une grille est suggérée) :

Connaissances et articulation des savoirs
Argumentation et esprit critique
Précision, clarté, conviction

Le Grand Oral

Détail des 4 temps

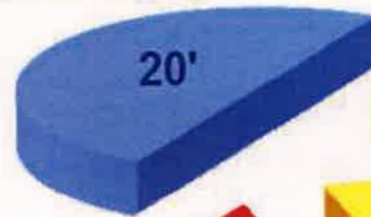
PRÉPARATION

Réalisation possible d'un support
(feuille remise au jury ; non évalué)

ÉCHANGE

Exprimer sa curiosité intellectuelle
Exprimer une réflexion personnelle
Exprimer ses motivations

- Étapes de maturation
- Projet de poursuite d'études
- Éventuellement projet professionnel



PRÉSENTATION

Debout, sans notes

- Pourquoi cette question ?
- Développement de la question
- Réponse à la question

ÉCHANGE

- Préciser sa pensée
- Faire des liens entre les savoirs
- Mobiliser ses connaissances
(enseignements de spécialité)

Des coefficients importants :

Voie générale : 10

Voie technologique : 14

<http://acver.fr/mongrandoral>



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Foire aux questions

ÉPREUVE ORALE TERMINALE
DITE « GRAND ORAL »

ENSEIGNANTS

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL
ET TECHNOLOGIQUE 2021

Foire aux questions - enseignants

Épreuve orale terminale dite « Grand oral »

Baccalauréat général et technologique 2021

I- Présentation de l'épreuve

1. Qu'est-ce que le « Grand oral » ?

Le « Grand oral » est l'une des cinq épreuves terminales du baccalauréat général et du baccalauréat technologique. Cette épreuve orale a lieu à la fin de l'année de la classe de terminale.

2. Quels sont les objectifs de cette nouvelle épreuve ?

Le Grand oral permet à chaque candidat au baccalauréat général ou technologique de prendre la parole en public, de progresser dans la maîtrise de l'expression orale et d'être évalué à ce niveau. Savoir expliquer clairement son propos, se sentir à l'aise pour parler en public, disposer de techniques pour gérer son stress, savoir argumenter, échanger avec pertinence avec son auditoire, reformuler sa pensée lorsque cela est nécessaire : toutes ces compétences mises en œuvre lors de l'épreuve sont indispensables pour la poursuite d'études supérieures, puis tout au long d'une carrière professionnelle et d'un parcours personnel.

3. Sur quels critères sont évalués les candidats ?

Lors de la prestation du candidat, une attention particulière sera portée par les membres du jury sur les points suivants :

- la qualité de sa prestation orale, c'est-à-dire sa capacité à capter l'attention, soutenir un discours, etc. ;
- la qualité de sa prise de parole en continu, c'est-à-dire sa gestion du temps, la ponctuation du discours, etc. ;
- la qualité de ses connaissances ;
- la qualité de son interaction avec les membres du jury, c'est-à-dire sa capacité à réagir à une interrogation, à la reformuler, à prendre l'initiative dans l'échange, etc. ;
- la qualité et la construction de son argumentation et de sa démonstration.

4. Quelle est la durée de l'épreuve ?

L'épreuve dure 20 minutes pour le baccalauréat général comme pour le baccalauréat technologique, elle est précédée d'un temps de préparation de 20 minutes.

5. En quoi consiste l'épreuve ?

Pour le baccalauréat général, le candidat présente au jury, sur une feuille signée par ses professeurs de spécialité, deux questions qui sont adossées à 1 ou 2 des

enseignements de spécialité suivis en classe de terminale. Pour le baccalauréat technologique, le candidat présente également deux questions au jury sur une feuille signée par son (ses) professeur(s) de spécialité. Ces questions s'adosent à l'enseignement de spécialité dans lequel le candidat a mené une étude approfondie, ou un projet le cas échéant.

Parmi ces deux questions, le jury sélectionne la question sur laquelle il souhaite interroger le candidat, qui dispose de 20 minutes pour préparer sa présentation de 5 minutes durant laquelle il expose les motivations qui l'ont conduit à choisir cette question, en fait une présentation et apporte sa réponse.

À l'issue de ces 5 premières minutes, le candidat et le jury échangent durant 10 minutes en réaction à la présentation du candidat. À cette occasion, le jury amène le candidat à préciser et approfondir sa pensée.

Enfin, pendant les 5 dernières minutes de l'épreuve, le candidat décrit son projet d'orientation, puis échange avec le jury sur ce projet.

6. Quel est le coefficient de l'épreuve ?

Le coefficient du Grand Oral est de 10 (sur 100) pour les candidats de la voie générale et de 14 (sur 100) pour les candidats de la voie technologique.

Ces coefficients illustrent l'importance de l'épreuve, qui permet aux candidats d'être évalués sur des compétences particulièrement utiles pour la suite de leurs cursus.

7. Pourquoi le coefficient est-il plus important pour le baccalauréat technologique ?

Pour le baccalauréat technologique, cette épreuve est d'autant plus centrale qu'elle permet aux candidats de présenter la démarche qu'ils ont adoptée pour construire et développer leur projet, d'expliquer les motivations personnelles qui les ont conduits à le choisir et de faire part de la réalisation de ce projet : ceci explique que le coefficient du Grand oral est plus fort que pour le baccalauréat général.

8. Où se déroule l'épreuve ?

L'épreuve se déroule dans un centre d'examen de l'académie, qui peut éventuellement être l'établissement scolaire de l'examineur. En tout état de cause, l'épreuve est organisée de telle manière qu'il n'interroge pas ses élèves.

9. Quels sont les textes réglementaires qui définissent officiellement l'épreuve du Grand oral ?

Deux notes de service ont été publiées au Bulletin officiel de l'Éducation nationale (BOEN) spécial n° 2 du 13 février 2020¹, une pour le baccalauréat général et une autre pour le baccalauréat technologique. Elles définissent la durée de l'épreuve, son organisation, les objectifs et les critères d'évaluation.

¹ Note de service n° 2020-036 du 11 février 2020 relative à l'épreuve orale dite « Grand oral » de la classe de terminale de la voie générale à compter de la session 2021 de l'examen du baccalauréat ; note de service n° 2020-037 du 11 février 2020 relative à l'épreuve orale dite « Grand oral » de la classe de terminale de la voie technologique à compter de la session 2021 de l'examen du baccalauréat

II- Préparation de l'épreuve

10. Quels enseignants préparent à l'épreuve du Grand oral ?

Ce sont les professeurs intervenant dans les enseignements de spécialité qui ont vocation à prendre une part importante dans la préparation de l'épreuve du Grand oral, notamment pour accompagner leurs élèves dans le choix des questions qu'ils présenteront au jury, la maturation de celles-ci et des réponses qu'ils peuvent proposer. Toutefois c'est bien dans le cadre de tous les enseignements du cycle terminal que l'élève prépare cette épreuve, par la pratique de l'oral en classe selon des modalités propres à chaque enseignement.

11. À quel moment l'épreuve doit-elle être préparée en classe ?

Dès la classe de première, l'élève commence à réfléchir aux questions qu'il présentera au jury. Tout au long du cycle terminal, des entraînements en classe lui permettent de développer sa pratique de l'oral. À la fin de la classe de terminale, la période qui suit les épreuves terminales dans les enseignements de spécialité est un temps privilégié pour parachever cette préparation.

12. Sur quoi doivent porter les questions préparées par l'élève?

Pour le baccalauréat général, les questions problématisées doivent être en lien avec les programmes du cycle terminal des deux enseignements de spécialité du candidat suivis en classe de terminale. Elles peuvent soit être transversales aux programmes des enseignements de spécialité, soit porter sur un point précis du programme de l'enseignement choisi.

En voie technologique, les questions s'appuient sur l'enseignement de spécialité dans lequel les programmes du cycle terminal prévoient la réalisation d'une étude approfondie, ou projet technologique, réalisé par l'élève.

13. Pour le baccalauréat général, un élève peut-il préparer deux questions adossées à la même spécialité, ou les deux enseignements de spécialité doivent être supports de l'épreuve ?

Les deux enseignements de spécialité doivent être mobilisés au travers des questions choisies par l'élève. Ainsi il a la possibilité :

- soit de présenter deux questions s'adossant chacune à un enseignement de spécialité différent ;
- soit de présenter une question s'adossant à un enseignement de spécialité et une question transversale aux deux enseignements de spécialités ;
- soit de présenter deux questions transversales aux deux enseignements de spécialité.

14. Les élèves doivent-ils être accompagnés par les enseignants d'enseignements de spécialité dans le choix de leurs questions, ou est-ce un travail personnel ?

Les questions doivent être construites sur la base d'une réflexion personnelle de l'élève. En effet, l'élève sera amené, le jour de l'épreuve, à expliquer pourquoi il a choisi de préparer la question retenue par le jury. Les enseignants accompagnent leurs élèves dans leur travail de maturation des questions jusqu'à ce qu'ils parviennent à une version définitive. Ce travail est progressif, tout au long du cycle terminal et particulièrement en classe de terminale.

15. Quand doit être préparée la troisième partie de l'épreuve ?

La troisième partie du Grand oral est dédiée au projet d'orientation du candidat. Les heures d'accompagnement au choix de l'orientation doivent donc permettre à chaque élève de mûrir son projet de poursuite d'études, voire d'insertion professionnelle, et de parvenir à présenter les différentes étapes qui l'ont conduit à son choix. Il est important pour chaque candidat de se saisir de cette occasion pour se préparer efficacement à parler de ses projets d'études et de ses motivations.

16. Les heures dédiées à l'accompagnement au choix de l'orientation sont souvent prises en charge par le professeur principal qui n'est pas obligatoirement professeur d'une spécialité. Dès lors, comment organiser la préparation de l'épreuve ?

Quel que soit l'enseignant en charge de l'accompagnement au choix de l'orientation, l'élève peut bénéficier de son aide pour construire sa réflexion. En effet, son projet d'orientation est nourri par ses choix de parcours (dont les enseignements de spécialité font partie), mais il ne s'appuie pas particulièrement sur les connaissances du programme de ces enseignements. Il se construit plus largement, au vu de ses compétences, aptitudes et appétences. Il nécessite de faire le lien entre les enseignements proposés au lycée et les formations de l'enseignement supérieur. Il implique aussi de se projeter sur des possibilités de parcours professionnels. L'accompagnement proposé dans le cadre des heures dédiées à l'orientation constitue un moment privilégié pour formaliser et préciser son projet.

17. Plusieurs élèves de la classe peuvent-ils préparer une, voire deux question(s) identique(s) pour l'épreuve ?

Les questions peuvent être travaillées, durant l'année, par un élève seul ou en petits groupes. Plusieurs candidats peuvent donc présenter les mêmes questions au jury de l'épreuve. La réponse à la question est, quant à elle, strictement individuelle et différente pour chacun, car elle doit notamment présenter les raisons qui ont conduit le candidat à son choix de question et de réponse.

18. Les deux questions choisies par l'élève doivent-elles obligatoirement avoir un lien avec son projet d'orientation ?

Les questions préparées en classe peuvent ou non éclairer le projet d'orientation du candidat. Le jury évalue, lors de l'épreuve, la capacité du candidat à exprimer ses motivations, sa réflexion personnelle, à montrer sa curiosité intellectuelle et à exposer la progression de sa réflexion. Le candidat n'est pas pénalisé si la question traitée ne correspond pas à son projet d'orientation : le jury peut cependant éventuellement lui demander d'expliquer des divergences entre les questions proposées, les spécialités suivies et les projets d'orientation.

III- Déroulement de l'épreuve

19. En quoi consistent plus précisément les trois temps de l'épreuve ?

Premier temps

Le candidat s'exprime durant 5 minutes sans notes et debout, sauf cas d'aménagements spécifiques, sur la question sélectionnée par le jury. Il expose les motivations qui l'ont conduit au choix de la question, présente la question puis y répond. En voie générale, si la question porte sur l'enseignement de spécialité « Langues, littératures et cultures étrangères et régionales » (LLCER), la présentation peut, en partie, être réalisée dans la langue vivante concernée.

Deuxième temps

L'échange fait écho à la présentation du candidat et l'invite à approfondir sa réflexion. Si l'enseignement de spécialité d'appui est LLCER, cet échange peut être réalisé, en partie, dans la langue vivante concernée.

Troisième temps

Ce temps fait le lien entre la question traitée par le candidat et son choix d'orientation. Il y présente la réflexion qu'il a mûrie durant le cycle terminal sur son parcours post-baccalauréat et son insertion professionnelle. Cette partie est en français uniquement.

20. Que fait le candidat durant le temps de préparation ?

Le temps de préparation permet au candidat de se mettre dans les conditions de l'épreuve. Il peut ainsi préparer la structuration de son argumentation, organiser son propos et réaliser une production écrite s'il le souhaite. Cette production est à remettre au jury au début de l'épreuve et ne donne pas lieu à une évaluation.

21. Le candidat dispose-t-il de documents pendant l'épreuve ?

Le candidat s'exprime sans notes tout au long de l'épreuve. Il ne peut ni s'appuyer sur un support numérique ni présenter une réalisation qu'il aurait préparée durant l'année. Pendant le temps de préparation (20 minutes), le candidat peut, s'il le souhaite, réaliser un support pour accompagner sa prise de parole. S'il choisit cette option, il doit remettre ce support au jury. Ce support n'est pas évalué ; il ne sert qu'à appuyer le propos du candidat, si celui-ci le juge nécessaire. Lors du deuxième temps de l'épreuve, le candidat peut par ailleurs recourir à un support pour éclairer ses réponses aux questions du jury tel que précisé question 22.

22. Les membres du jury peuvent-ils autoriser le candidat à utiliser du matériel (ex : tableau...) qui est à disposition dans la salle d'examen ?

La première partie et la troisième partie de l'épreuve se déroulent sans support. Le candidat peut être autorisé à utiliser du matériel uniquement dans le 2ème temps de l'épreuve, dès lors que cela n'obère pas la qualité de sa prestation orale. Il peut disposer du support écrit qu'il a conçu pendant le temps de préparation, ou utiliser le matériel à disposition dans la salle (tableau, ...), si cela constitue une aide à sa prise de parole mais doit veiller à donner toute la priorité à son interaction avec le jury. Les questions posées par le jury ne sont pas écrites et ne peuvent donner lieu à des réponses formulées intégralement à l'écrit.

23. Lors du deuxième temps de l'épreuve, les questions du jury peuvent-elles porter sur l'ensemble du programme de l'enseignement de spécialité ?

Oui. Durant le temps d'échange avec le jury, le candidat peut être interrogé sur l'ensemble du programme du cycle terminal. Mais cette partie de l'épreuve doit aussi évaluer les capacités argumentatives du candidat, il s'agit donc d'un entretien avec le candidat et non d'une interrogation de connaissances. Cet entretien est mené en réaction à la présentation que le candidat a faite lors de la première partie de l'épreuve.

24. Les deux enseignements de spécialité du candidat peuvent-ils donner lieu à des questions lors de la deuxième partie de l'épreuve ?

Selon la composition du jury et de la question présentée durant la première partie, les deux enseignements de spécialité du candidat peuvent être mobilisés lors de la deuxième partie.

25. Les candidats à besoins particuliers bénéficient-ils d'aménagements de l'épreuve ?

Oui. Les candidats à besoins particuliers (notamment les candidats en situation de handicap) peuvent bénéficier d'aménagements (majoration du temps de préparation ou d'épreuve, aides techniques, interprète en langue des signes, etc.) tels que mentionnés en annexe de la note de service définissant l'épreuve. Ces aménagements sont intégrés pendant la préparation de l'épreuve pendant l'année et sont connus du jury.

26. Les critères d'évaluation sont-ils différents pour les candidats qui bénéficient d'aménagements de l'épreuve ?

La grille d'évaluation indicative proposée dans les notes de service définissant l'épreuve doit être prise en compte également pour les élèves à besoins éducatifs particuliers. Le jury veillera à adopter une attitude bienveillante et ouverte afin de permettre d'évaluer les objectifs de l'épreuve dans le respect des compétences spécifiques du candidat.

Par exemple, si un candidat a des troubles du langage, les examinateurs ne prendront pas en compte la qualité de la prestation orale dans leur évaluation.

27. La grille d'évaluation qui se trouve en annexe de la note de service définissant l'épreuve est indicative. Cela signifie-t-il qu'une autre grille que celle-ci peut être utilisée ?

Le grille d'évaluation, bien qu'indicative, permet de définir les attendus communs de l'épreuve. Elle pourra également faire l'objet d'un travail d'appropriation, en académie et par discipline.

28. Comment s'organise la prise de parole en langue vivante étrangère ou régionale lorsque la question du candidat s'adosse à l'enseignement de spécialité LLCER ?

Au cours de la première partie de l'épreuve, le candidat peut choisir de s'exprimer, pendant un temps, dans la langue étrangère ou régionale de sa spécialité. Sa présentation ne peut toutefois pas être intégralement réalisée en langue étrangère ou régionale. Pour la deuxième partie, le jury intervient, s'il le souhaite, en langue étrangère en cohérence avec la présentation du candidat. L'échange entre le jury et le candidat ne peut pas se réaliser en intégralité dans la langue vivante concernée.

29. Comment sont évalués les candidats qui sont interrogés sur une question adossée à l'enseignement de spécialité LLCER ?

Le jury peut adapter, selon ses besoins, les critères de la grille d'évaluation, qui n'est qu'indicative. Cependant, l'épreuve du Grand oral n'évaluera pas uniquement la qualité langagière de la prestation, mais aussi les compétences orales (par exemple la qualité de la prestation).

IV- Composition du jury

30. Qui sont les membres du jury ?

Le jury est composé de deux examinateurs. L'un est nécessairement enseignant de la spécialité à laquelle s'adosse la question qui a été retenue et présentée par le candidat. L'autre examinateur peut être un professeur de toute discipline, y compris un professeur documentaliste.

31. Comment sont choisis les membres du jury ?

Les examinateurs ne sont pas les enseignants de l'élève. Ils sont choisis parmi les correcteurs et examinateurs de l'académie au baccalauréat. Comme pour toutes les épreuves terminales, l'organisation relève des services académiques, dans le respect des consignes nationales.

32. Quel est le rôle de l'examineur qui n'est pas enseignant de la spécialité support de la question ?

Cet examinateur est particulièrement attentif à l'évaluation des compétences orales transversales (par exemple : la qualité de l'interaction avec les membres du jury) et

permet notamment au candidat, par ses questions, de préciser des éléments de sa présentation et d'approfondir sa pensée. Dans le cas d'une question liée à l'enseignement de spécialité LLCER, les parties en langue de la spécialité doivent être limitées pour lui permettre d'intervenir dans les échanges.

33. Le candidat connaît-il la composition du jury ?

Le candidat n'est pas informé de la composition du jury. Il sait seulement qu'au moins l'un des deux membres du jury enseigne dans une des spécialités sur lesquelles reposent les questions qui font l'objet de l'épreuve. Son propos doit donc être construit pour s'adresser à la fois à un spécialiste du sujet traité et, potentiellement, à un interlocuteur non spécialiste de la question. La qualité de la présentation réside notamment dans cette capacité à reformuler les passages un peu techniques, à expliciter et expliquer simplement sa pensée, si nécessaire.

